

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR :

LOVELAND PRODUCTS, INC.
P.O. Box 1286 • DGreeley, CO 80632-1286

24 h sur 24 : 1-800-561-8273

Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (frais virés)

Nom du produit : Fighter-F® DRY AGENT ANTIMOUSSANT-DÉMOUSSANT
Nom chimique : Polysiloxane ; acétate de sodium
Famille chimique : Dé moussant sec en silicone
N° Californie : s.o.
N° Washington : s.o.
N° FS : 8200770-11-LPI

Révisions à la FS : Les sections 1 et 4

Date de publication : 12/15/11

Remplace : 12/15/08

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Le contact avec la peau ne devrait pas constituer un danger. L'inhalation ne devrait pas constituer un danger.

Ce produit est une poudre blanche avec une légère odeur.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques :</u>	<u>Pourcentage selon le poids :</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Polysiloxane	15,00	63148-62-9	Aucune établie
Autres ingrédients	85,00		

4. PREMIERS SOINS

Contact avec la peau ou les vêtements : Retirer les vêtements souillés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant de 15 à 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles cornéennes après 5 minutes si la personne en porte et continuer à rincer.
Ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Faire boire un verre d'eau à la personne touchée si elle peut avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 561-8273. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (méthode) : > 212 °F/100 °C (VC)
Limites d'inflammabilité (LII et LSI) : Non établies
Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO₂) ou produit chimique sec.
Produits de combustion dangereux : Contient du polysiloxane de méthyle qui peut émettre du formaldéhyde à de très hautes températures dans l'air contenant de l'oxygène. Les autres produits de décomposition sont des oxydes de carbone, des oxydes de soufre, des oxydes d'azote et de la silice cristalline.
Techniques spéciales en cas d'incendie : Porter un équipement respiratoire en circuit fermé et doté d'un dispositif de protection complet. Éviter l'emploi de jets d'eau forts.
Risques particuliers d'incendie et d'explosion : Inconnus.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements

L'élimination du produit recueilli, des résidus et des produits de nettoyage peut être régie par le gouvernement. Respecter toute réglementation locale, provinciale et fédérale qui s'applique. Éponger, essuyer ou absorber avec un absorbant le produit déversé et le mettre dans un contenant pour conservation ou élimination. Dans le cas de grands déversements, endiguer ou contenir autrement de façon appropriée pour éviter que le produit ne s'étende. Laver toute surface glissante en l'épongeant ou en l'essuyant avec des solvants qui conviennent. Employer de la vapeur à haute pression pour les grandes zones touchées. Employer des produits de nettoyage industriels typiques pour les surfaces qui ne sont pas en silicone. Suivre toutes les mesures de sécurité qui s'appliquent au produit de nettoyage employé. Appliquer toutes les recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle décrit à la section 8. Des exigences locales, provinciales et fédérales peuvent s'appliquer aux déversements ou aux fuites dans l'environnement.

ATTENTION : Éviter que les déversements et leur nettoyage ne pénètrent dans les égouts municipaux ou les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Porter une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussures, des chaussettes et des gants imperméables lors de la manipulation du produit. Se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Garder hors de la portée des enfants.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le produit dans son contenant d'origine fermé hermétiquement. Ne pas réutiliser le contenant vide. Ne pas contaminer l'eau et les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Mesure d'ingénierie : Une ventilation locale par aspiration ne devrait pas être nécessaire. Une ventilation générale est recommandée.

Protection respiratoire : Porter un respirateur approuvé par le NIOSH contre les pesticides si nécessaire.

Protection des yeux : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

Protection de la peau : Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes. Porter des gants.

	PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH
Particules nuisibles	15 mg/m ³	non établi

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur : Poudre blanche avec une odeur légère.

Poids spécifique (eau = 1) : 0,55 g/ml (en vrac)

Tension de vapeur (mm) : non établi

Pourcentage de volatilité : non établi

Masse volumétrique apparente : 34,34 lb/pi³ (en vrac)

Point d'ébullition : non établi

Taux d'évaporation : non établi

Solubilité : Se disperse

pH: 6,41 (solution à 1 %)

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Aucune connue

Substances incompatibles : Les matériaux comburants peuvent causer une réaction.

Produits de décomposition dangereux : Contient du polysiloxane de méthyle qui peut émettre du formaldéhyde à de très hautes températures dans l'air contenant de l'oxygène. Les autres produits de décomposition sont oxydes de carbone, oxydes de soufre, oxydes d'azote et silice cristalline.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rate) : Non établie

Irritation des yeux (lapin) : Non établie

Inhalation CL₅₀ (rat) : Non établie

Potentiel carcinogène : Aucune composante de ce produit n'est inscrite dans l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA comme étant un carcinogène .

Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : Non établie

Irritation cutanée (lapin) : Non établie

Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée disponible.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants. Rincer les contenants à trois reprises (ou l'équivalent) puis verser les rinçures dans le réservoir de solution à pulvériser. Offrir les contenants pour le recyclage dans un site ACRC (aux États-Unis, l'Agricultural Container Recycling Council (ACRC) gère le programme national de recyclage, consulter le site Internet : <http://www.acrecycle.org> pour trouver leurs emplacements) ou reconditionner les contenants ou disposer de ceux-ci dans un lieu d'enfouissement sanitaire ou par toute autre procédure approuvée par les autorités appropriées. Les déchets peuvent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉ PAR USDOT.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉ, DÉMOUSSANT, N01 (NMFC 50140 ; SUB : 2 ; CLASSE : 70)

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport par voies aérienne ou maritime.

15. RÉGLEMENTATION

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :

NFPA		HMIS	
0	Santé	0	Health
0	Inflammabilité	1	Inflammabilité
0	Instabilité	2	Réactivité
		3	H EPI
		4	Grave

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u> N </u>	Feu	<u> N </u>	Relâchement soudain de la pression	<u> N </u>
	Différé	<u> N </u>	Réactif	<u> N </u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

16. AUTRES INFORMATION

Statut de la FS : Les sections 1 et 4 révisées.

Préparé par : Services des marques et affaires réglementaires

Révisé par : Services de réglementation et de l'environnement

®Fighter-F est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS, Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.